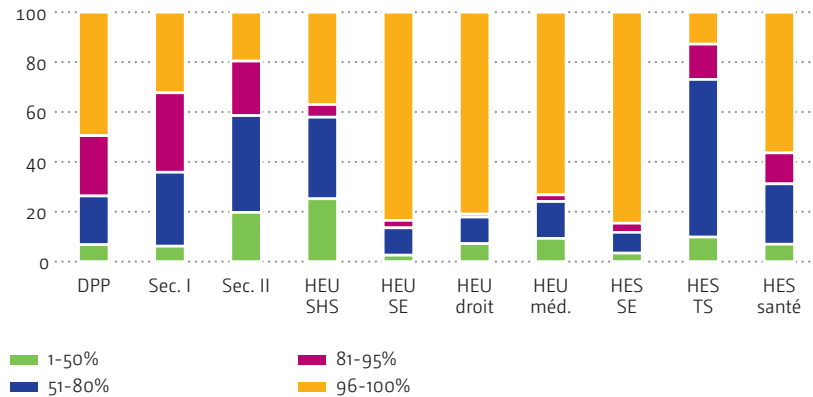


Beaucoup d'enseignants commencent leur carrière dans un poste à temps partiel. On observe la même tendance dans les professions appartenant aux domaines des sciences humaines et sociales, où les emplois à temps partiel sont également très fréquents (→ figure 211).

**211 Taux d'activité des enseignants diplômés en 2010, femmes seulement, un an après l'obtention du diplôme.**

Données: OFS (enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles 2011).

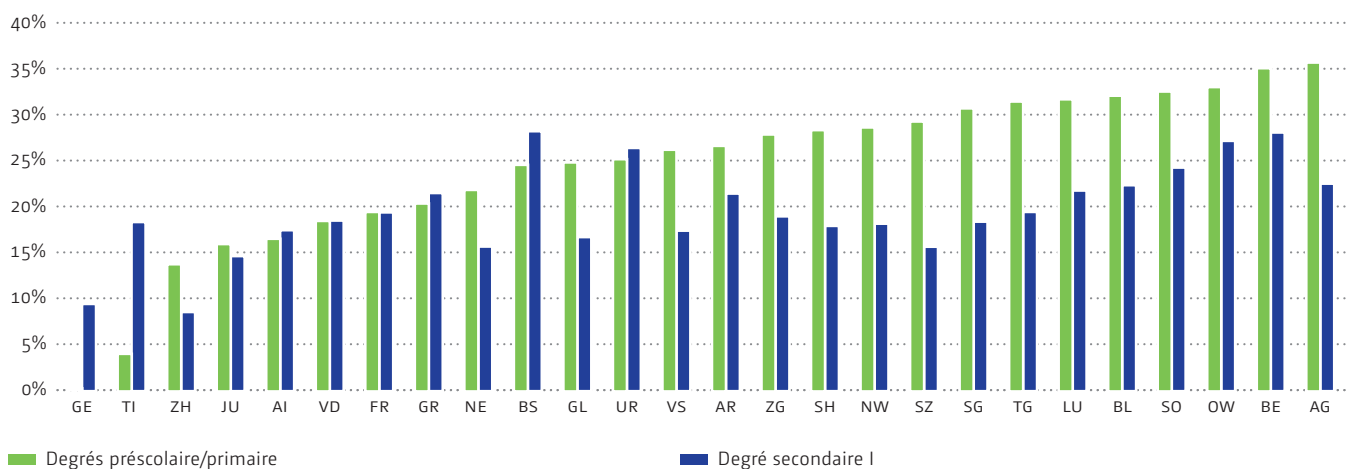
DPP = degré préscolaire et primaire  
 Sec. I = secondaire I  
 Sec. II = secondaire II  
 HEU = hautes écoles universitaires  
 SHS = sciences humaines et sociales  
 SE = sciences économiques  
 méd. = médecine  
 HES = hautes écoles spécialisées  
 TS = travail social



La proportion élevée de femmes dans l'ensemble du corps enseignant se traduit par une forte proportion de postes à temps très partiel, nombre d'enseignantes réduisant considérablement leur taux d'activité autour de leur 30<sup>e</sup> année pour fonder une famille (OFS, 2011a). Les taux d'activité modestes (<50%) représentent entre un quart et un tiers du total des postes d'enseignants (→ figure 212). Diverses études montrent que la perspective de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale constitue pour beaucoup de futurs enseignants la raison de leur choix de métier (Denzler et Wolter, 2009).

**212 Postes à taux fortement réduit: proportion d'enseignants travaillant à moins de 50%, 2011**

Données: OFS.



Dans le canton de Genève, les classes de primaire sont confiées soit à un enseignant à temps plein, soit à deux enseignants travaillant chacun à 50%. Les règlements de ce canton n'autorisent pas de postes d'enseignants à moins de 50% au degré primaire.

Comme on le voit dans d'autres secteurs d'activité et d'autres disciplines, les taux d'activité réduits qui sont monnaie courante dans l'enseignement entraînent des pertes de potentiel non négligeables. Par ailleurs, plus les ensei-